

Plan Communal de Sauvegarde Prévenir, protéger, agir





édito

Pennad stur

Yannick ECHEVEST
Maire de Ploumagoar

Magazine d'information de la ville de Ploumagoar

Directeur de publication :
Yannick ECHEVEST
Maire de Ploumagoar

Rédacteur en chef :
Bérenger LE NÉGARET

Rédaction : Mairie de
Ploumagoar

Crédits Photo : Service commu-
nication, Epictura, Freepik, Le
Télégramme, l'Écho de l'Armor
et de l'Argoat

Maquette et mise en page :
Service communication

Impression : Roudenngrafik

Distribution : Association
Beauvallon

Tirage : 2 600 exemplaires

Dépot légal : octobre 2026



Chères Ploumagoariennes, chers Ploumagoariens,

Ce nouveau numéro de Ploum'Info met l'accent sur un sujet essentiel : notre capacité collective à faire face aux situations exceptionnelles. Tempêtes, inondations, fortes chaleurs, accidents... nous ne pouvons pas tout prévoir, mais nous pouvons nous préparer.

C'est tout le sens du travail engagé autour du Plan Communal de Sauvegarde. Mieux identifier les risques, organiser la réponse de la ville, informer la population et protéger les plus fragiles sont autant d'éléments indispensables pour réagir efficacement. Cette démarche repose aussi sur la solidarité. Avec la Réserve citoyenne, nous souhaitons permettre aux Ploumagoariens qui le désirent de s'engager concrètement aux côtés des services municipaux.

Ce numéro témoigne également d'une rentrée riche. La salle de Kergre est désormais ouverte : son inauguration a réuni près de 400 personnes et elle accueillera prochainement son premier spectacle avec Anthony Kavanagh. Nos écoles ont elles aussi retrouvé leur rythme, avec de nouveaux visages et une restauration scolaire qui poursuit son travail autour du goût et de la qualité.

Vous découvrirez également les actions du CCAS, l'engagement de l'antenne locale de la Ligue contre le cancer, les rendez-vous culturels et les nombreuses initiatives qui font vivre Ploumagoar.

Prévenir, accompagner, créer du lien et préparer l'avenir : autant d'actions qui traduisent une même volonté de prendre soin de notre ville et de celles et ceux qui y vivent.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Plouvagorezed kaezh ha Plouvagoriz kaezh,

Ar Ploum'Info nevez-mañ a laka ar pouez war un danvez pouezus-tre : hon gallu da aozañ ac'hanomp a-stroll pa c'hoarvez ur blegenn dreistordinal. Barradoù-amzer, dour-beuz, gwrez vras, gwallzarvoudoù... Ne c'haller ket rakwelet pep tra, met gallout a reer en em brientiñ.

Setu pal al labour boulc'het tro-dro d'ar Steuñv Kumunel Gwareziñ (PCS). Gwelloc'h anavezout ar riskloù, aozañ respont ar gumun, kelaouiñ an dud ha gwareziñ ar re vrasañ o ezhomm zo kement a draoù ret evit gallout ober buan ha mat. Diazezet eo ar gerzh-se ivez war ar c'hengred. Gant ar Miroutadenn Geodedel, e fell deomp reiñ tro d'ar Plouvagoriz a fell dezho en em ouestlañ da reiñ skoazell d'ar servijoù-kêr pa vo ezhomm.

Ur rentrée bev-buhezek eo ivez. Digor eo bremañ sal Kergre : tost da 400 den a oa eno evit an digoradur, hag Anthony Kavanagh a vo an arzour kentañ o pignat war ar leurenn. Adkroget eo ar skolioù gant o lusk ivez, gant dremmoù nevez hag ur servij preti skol a zalc'h da labourat war ar blaz hag ar perzh mat eus ar boued.

Er pajennoù-mañ e c'hallit ivez dizoleiñ obererezh ar CCAS, engouestl skourr lec'hel ar Ligue contre le cancer, ar c'hinnig sevenadurel hag an holl intrudu a laka Plouvagor da vevañ.

Rakwelout, sikour, krouiñ liammoù ha prientiñ an dazont : obererezhioù disheñvel int, met an hevelep youl zo enno, da lavaret eo ober war-dro hor c'humun hag an dud a zo o chom enni.

Lennadenn vat deoc'h-tout.

Mardi 28 juillet.

Cet été, les services techniques ont poursuivi les travaux de marquage au sol dans plusieurs secteurs de la ville. Au total, près d'une tonne de peinture routière a été utilisée pour renforcer la visibilité et la sécurité sur la voirie. Passages piétons, lignes, zones de circulation... un travail essentiel pour améliorer les déplacements et sécuriser le quotidien de tous les usagers. ●



Mardi 15 septembre.

Le métal s'est invité à PloumExpo avec Pierre Le Pape, ferronnier ploumagoarien de l'atelier Maout. Aux côtés des élèves de classe de CM, il a fait découvrir le travail du métal à travers une création concrète et collective. Avec les artistes Edgar Flauw et Amine Benattabou, Pierre a participé à la réalisation d'une œuvre destinée à la nouvelle salle de Kergré. Les élèves ont ainsi contribué, eux aussi, à cette création dorénavant installée devant ce nouvel équipement. ●



Jeudi 24 septembre.

Au quatrième jour de sa résidence à Ploumagoar, le groupe rock Santa Claws a ouvert les portes de la salle de Kergré aux élèves des écoles de la ville. Au programme : un concert, puis un temps d'échange autour de la musique et des pratiques des artistes. Un beau moment de découverte pour les enfants, et une première aussi pour la salle de Kergré, qui accueillait son tout premier concert ! ●

Vendredi 2 octobre.

La nouvelle salle de Kergré a été inaugurée en présence du sous-préfet ANDRÉ Joachim et de nombreux partenaires. Les nombreux invités ont participé à ce temps fort autour de ce nouvel équipement multiculturel de la ville, pensé pour accueillir spectacles, événements associatifs, rencontres et manifestations. Une nouvelle page s'ouvre désormais, avec un premier rendez-vous très attendu : la venue d'Anthony Kavanagh. ●



@L'Écho de l'Armor et de l'Argoat



Recensement 2027



À partir du 21 janvier 2027, Ploumagoar réalisera le recensement de sa population. Cette opération nationale, organisée par l'INSEE en partenariat avec la ville, concernera l'ensemble des habitant-es.

Le recensement permet bien sûr de connaître le nombre d'habitant-es, mais aussi de mieux comprendre les évolutions de la population, les logements, les situations familiales ou encore les modes de déplacement. Ces données sont essentielles pour adapter les services publics, prévoir les besoins en équipements et accompagner les projets de la ville.

Le recensement a également un impact direct sur les moyens financiers attribués à la ville par l'État. Bien répondre, c'est donc permettre à Ploumagoar de disposer de données fiables pour préparer l'avenir.

Des agents recenseurs, recrutés par la ville et munis d'une carte officielle, iront à la rencontre des habitant-es. La réponse pourra se faire simplement en ligne grâce aux identifiants transmis, ou sur questionnaire papier pour les personnes qui le souhaitent. Le recensement est gratuit, obligatoire et confidentiel. Les informations recueillies sont utilisées uniquement à des fins statistiques et ne peuvent servir à un contrôle administratif ou fiscal.

La campagne se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027. ●

Pré-réserver une salle en quelques clics

Pour faciliter les démarches des particuliers et des associations, la ville met en place un nouvel outil de pré-réservation en ligne des salles municipales.

La plateforme permet de consulter plus facilement les disponibilités de la salle omnisports, de la salle des fêtes, de la salle Keromest et de la salle Hent-Per. Anniversaire, mariage, repas de famille, réunion, spectacle, animation ou événement associatif : chacun-e peut ainsi repérer une date disponible avant d'effectuer sa demande.

La démarche est simple. Il suffit de se connecter à la plateforme, de créer un compte, puis de sélectionner la salle souhaitée, la date et les différentes informations liées à l'événement. Selon les équipements, des options complémentaires peuvent également être choisies, comme l'utilisation de la cuisine. Une fois la réservation confirmée, le règlement pourra également être effectué en ligne, par carte bancaire ou par virement.

Avant de finaliser la demande, l'utilisateur-riche prend connaissance des conditions de réservation. La validation de la pré-réservation vaut acceptation de ces conditions. Cet outil permet ainsi de centraliser les demandes, d'avoir une meilleure visibilité sur les réservations en cours et de simplifier les échanges avec les services municipaux.

Une manifestation en préparation ? Quelques clics suffisent désormais pour effectuer votre pré-réservation et commencer à organiser votre événement. ●



Pré-réservez une salle

Haies et arbres : entretenir pour prévenir les risques



Les propriétaires doivent veiller à l'entretien des arbres, haies et plantations de leur terrain, notamment lorsqu'ils débordent sur la voie publique, gênent la circulation, masquent la signalisation ou présentent un risque pour les usagers.

Le Code général des collectivités territoriales (article L.2212-2-2) prévoit qu'après mise en demeure restée sans résultat, le maire peut faire procéder à l'élagage des plantations privées empiétant sur la voie publique, aux frais du propriétaire. La vigilance s'impose également autour des lignes téléphoniques et de télécommunication. L'article L.51 du Code des postes et des communications électroniques prévoit que l'entretien de la végétation permettant de prévenir l'endommagement du réseau ou une interruption de service incombe au propriétaire du terrain.

En ce début d'automne, pensez aussi à contrôler les branches fragiles ou arbres menaçants. Vent, fortes pluies et orages peuvent provoquer des chutes. Un entretien régulier permet de protéger les personnes, les réseaux et l'espace public. ●

Propriétaires : pensez à déclarer l'occupation de vos logements

Depuis 2023, les propriétaires doivent déclarer l'occupation de leurs biens immobiliers afin de permettre à l'administration fiscale d'identifier précisément qui occupe chaque logement. Cette démarche concerne les résidences principales, secondaires, logements vacants ou occupés par des locataires ou des proches.

La déclaration doit être mise à jour dès qu'un changement d'occupant intervient. Elle s'effectue depuis l'espace personnel sur impots.gouv.fr, rubrique "Biens immobiliers", puis "Déclaration d'occupation".

Cette information permet notamment d'éviter les erreurs d'imposition, la taxe d'habitation restant applicable à certaines résidences secondaires et logements vacants. ●



Déclarer vos biens immobiliers →

Citoyenneté

Déjections canines

Les déjections canines restent une incivilité trop fréquente dans les rues, parcs et espaces publics. Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit ramasser ses déjections.

Face aux vols et à l'utilisation excessive des sacs à déjections canines mis à disposition dans les distributeurs, la ville a décidé de ne plus les réapprovisionner dans les parcs et espaces publics.

Il appartient désormais à chaque propriétaire de chien de prévoir ses propres sacs lors des promenades. Un geste simple, indispensable pour préserver la propreté et le cadre de vie de toutes et tous. ●

Stationnement gênant

Les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Un véhicule mal garé peut obliger à descendre sur la chaussée et créer un vrai danger. Le message est simple : se garer quelques mètres plus loin vaut mieux que bloquer un cheminement. ●

Dépôts sauvages et déchets au pied des points de collecte

Laisser sacs, cartons, meubles ou autres déchets à côté des conteneurs constitue une incivilité et nuit au cadre de vie. En cas de conteneur plein, il faut utiliser un autre point de collecte ou attendre le prochain passage.

Les encombrants et déchets spécifiques doivent être déposés dans les filières adaptées. Quelques gestes simples permettent d'éviter des dépôts qui dégradent rapidement l'espace public et mobilisent inutilement les services municipaux. ●



Anthony Kavanagh ouvre Kergré

La salle de Kergré accueillera son premier spectacle le jeudi 26 novembre à 20h30 avec Anthony Kavanagh et son nouveau one-man-show *Jet Lag*, actuellement en rodage.

Humoriste, comédien, chanteur et animateur, Anthony Kavanagh mène depuis plus de trente ans une carrière entre le Québec et la France. Révélé par le festival *Juste pour rire*, il s'est ensuite imposé sur les scènes francophones grâce à son énergie, son humour et son sens du rythme.

Avec *Jet Lag*, l'artiste revient avec un spectacle inédit dans lequel il porte un regard amusé sur notre époque, le quotidien, les relations humaines et les petits décalages de la vie moderne. La date de Ploumagoar aura une saveur particulière puisque le spectacle est encore en rodage. Ces premières représentations permettent à l'artiste de tester ses nouveaux textes, d'ajuster certaines séquences et de faire évoluer le spectacle au contact du public.

Une occasion rare de découvrir *Jet Lag* en pleine création, mais aussi un rendez-vous symbolique pour la ville : Anthony Kavanagh sera le premier artiste à monter sur la scène de la salle de Kergré. ●

➕ [Plus d'informations sur ville-ploumagoar.fr](#)



La magie de Noël revient

Les 27 et 28 novembre, les Festivités de Noël feront leur retour à Ploumagoar pour deux soirées chaleureuses et familiales.

Dès la tombée de la nuit, illuminations, décorations et ambiance de fête accompagneront le traditionnel marché de Noël, où artisan-es, créateur-rices et producteur-rices proposeront idées cadeaux, gourmandises et créations locales.

Autour du marché, des animations, des jeux, des ateliers et d'autres surprises viendront rythmer ces deux journées, avec également de quoi se restaurer et partager un moment convivial. Au fil des éditions, ce rendez-vous est devenu un temps fort de la fin d'année à Ploumagoar.

Rendez-vous les 27 et 28 novembre. La programmation complète sera prochainement dévoilée. ●



Heure du conte

Une fois par mois, Grégor donne rendez-vous aux enfants dès 3 ans à la médiathèque pour partager des heures du conte thématiques. Histoires drôles, tendres ou surprenantes : un moment convivial pour développer l'imaginaire et le goût des livres. ●

Prochains rendez-vous :

28 octobre - Halloween
25 novembre - Les saisons
16 décembre - Noël

Réservation

02 96 44 11 02
animation.mediathèque@ville-ploumagoar.fr

ploumagor

LES FESTIVITÉS DE NOËL

A cartoon illustration of Santa Claus, wearing his traditional red suit with white trim and a red hat with a white pom-pom. He is depicted in a dynamic, jumping pose, holding the large red letters of the word 'NOËL' above his head with both hands. The background is a warm, light orange color, decorated with white stars and a string of colorful Christmas lights (red, yellow, and white) that winds across the top of the word 'FESTIVITÉS'. Below the main title, there are stylized white hills with small houses, trees, and gift boxes, creating a festive winter scene.

VEN. 27 & SAM. 28 NOV. 2026

16H30 > 21H

15H > 19H

MARCHÉ DE NOËL · ILLUMINATIONS · SPECTACLES · ANIMATIONS · BUVETTE · RESTAURATION

FACE À LA SALLE HENT-PER



La Ligue contre le cancer, au plus près des habitant·es

À Ploumagoar, la lutte contre le cancer passe aussi par la proximité, l'écoute et la prévention. Installée au 3 rue de La Poste, derrière la mairie, l'antenne locale de la Ligue contre le cancer est animée par cinq bénévoles qui accueillent, informent et orientent les personnes touchées par la maladie, leurs proches et les aidant·es.

L'antenne constitue un premier point de contact pour trouver une écoute et découvrir les différents accompagnements proposés par le Comité des Côtes-d'Armor de la Ligue.

La Ligue propose de nombreux soins de support gratuits, financés grâce aux dons et aux actions organisées à son profit par les associations locales. Selon leurs besoins, les bénéficiaires peuvent accéder à un soutien psychologique, des conseils en diététique, de la réflexologie ou de la socio-esthétique. Des activités collectives sont également proposées : sophrologie, yoga, gymnastique adaptée, aquagym ou groupes de parole.

Des ateliers permettent aussi d'aborder certaines difficultés liées à la maladie et aux traitements : gestion de la fatigue ou de la douleur, retour à l'emploi... L'objectif est d'accompagner les personnes tout au long de leur parcours et de contribuer à préserver leur qualité de vie.

Prévenir et sensibiliser

La prévention constitue une autre mission essentielle de la Ligue. À Ploumagoar, les bénévoles participent notamment à Octobre Rose, consacré au cancer du sein, aux côtés de l'association ploumagoarienne Rose Espoir, ainsi qu'à Mars Bleu, autour du dépistage du cancer colorectal.

La sensibilisation commence aussi dès le plus jeune âge. Des interventions sont organisées dans les écoles, notamment autour de la prévention

solaire et des bons réflexes à adopter face à l'exposition au soleil.

Les cinq bénévoles de l'antenne donnent de leur temps pour maintenir cette présence de proximité auprès des habitant·es. La ville soutient leur action en mettant gratuitement les locaux à leur disposition.

Malade, proche, aidant·e ou simplement à la recherche d'informations sur la prévention : chacun·e peut pousser la porte de l'antenne. ●



Campagne de prévention 2026

En pratique

Permanence

le 1^{er} vendredi du mois
14h à 16h30

3, rue de La Poste
Accès derrière la mairie
Accès PMR

06 08 48 75 58
antenneploumagoar.cd22@ligue-cancer.net

Les accompagnements
proposés par la Ligue
sont gratuits.

Mariages, Pacs, noces : des moments qui comptent

À Ploumagoar, l'espace Yvonne Mazé accueille chaque année des histoires très différentes. Certaines cérémonies sont très solennelles, d'autres plus simples ou plus originales. Une mariée a ainsi choisi de faire son entrée en jouant de l'harmonica. D'autres couples marquent les esprits avec des voitures-balais pleines d'imagination, préparées par leurs proches.

Si le mariage civil répond à un cadre précis, chaque cérémonie conserve ainsi sa part d'émotion, de personnalité et de bonne humeur.

Se marier à Ploumagoar

Le mariage civil se prépare plusieurs mois à l'avance. La première étape consiste à prendre contact avec le service état civil de la mairie afin de connaître les démarches et les possibilités de dates.

Le mariage peut être célébré dans la ville où l'un des futurs époux possède son domicile ou sa résidence, mais aussi, sous certaines conditions, dans celle où réside l'un de leurs parents.

Le dossier comprend notamment les pièces d'identité, les justificatifs de domicile ou de résidence et les rensei-



Mariage de Cécile et Lionel

gnements concernant les témoins. Une fois le dossier complet, la mairie procède à la publication des bans.

Et pour le Pacs ?

Le Pacte civil de solidarité, ou Pacs, permet à deux personnes majeures d'organiser juridiquement leur vie commune. Les partenaires ayant leur résidence commune à Ploumagoar peuvent effectuer cette démarche en mairie. Ils doivent notamment fournir une déclaration conjointe, une convention de Pacs et les pièces justificatives demandées. Les deux partenaires doivent être présent-es lors de l'enregistrement.

50 ou 60 ans plus tard...

La mairie peut également accueillir les couples qui souhaitent célébrer leurs noces d'or, après 50 ans de mariage, ou leurs noces de diamant, après 60 ans.

Ces cérémonies sont symboliques et n'ont pas de portée juridique, mais elles offrent un beau moment pour

réunir les proches, revenir sur les années partagées et parfois retrouver la salle où tout avait commencé.

Les couples intéressés peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin de préparer ce rendez-vous.

L'état civil au fil de la vie

Mariages, Pacs, naissances, reconnaissances, livrets de famille ou demandes d'actes : le service état civil accompagne les habitant-es dans de nombreuses étapes importantes. Depuis le début d'année, 17 mariages et 15 pacs ont été célébrés à Ploumagoar.

Pour toute question ou démarche, vous pouvez contacter la mairie. ●



Noce d'or de Liliane et Gérard



Noce de diamant de Danièle et Raymond

Une nouvelle rentrée dans les écoles

Cartables sur le dos, retrouvailles dans les cours et reprise des habitudes : les élèves de Ploumagoar ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire. Cette rentrée concerne 416 enfants répartis dans les trois écoles de la ville : 173 élèves à l'école élémentaire Christian Le Verge, 104 à l'école maternelle Christian Le Verge et 139 à la Croix-Prigent.

Comme chaque année, la rentrée mobilise bien au-delà des seules équipes enseignantes. ATSEM, agent-es périscolaires, restauration, entretien, services municipaux... de nombreux professionnel·les accompagnent les enfants tout au long de la journée et contribuent au bon fonctionnement des écoles.

Cette rentrée est aussi marquée par l'arrivée de deux nouvelles directrices. Angélique Tartivel prend la direction de l'école maternelle Christian Le Verge, tandis que Géraldine Boyer-Voltolin prend celle de l'école de la Croix-Prigent. De nouveaux repères pour les équipes et les familles, dans la continuité du travail mené auprès des élèves.

Au fil de l'année, les écoles resteront aussi des lieux de projets, de découvertes et de rencontres, avec de nombreuses actions menées en lien avec les équipes éducatives et les services de la ville. Une nouvelle année commence donc, avec toujours le même objectif : accompagner chaque enfant dans les meilleures conditions pour apprendre, grandir et s'épanouir. ●



Frédéric Hairault prend les commandes en cuisine



Cuisinier depuis l'âge de 15 ans, il a travaillé en saison puis en restauration avant de rejoindre notamment un EHPAD à Perros-Guirec.

Déjà présent à Ploumagoar depuis le printemps dernier, il prend dorénavant le rôle de chef cuisinier.

Chaque jour, ce sont entre 400 et 430 repas qui sont préparés pour les trois sites scolaires de la ville. Un véritable travail d'équipe, de la préparation des repas jusqu'au service auprès des enfants.

Frédéric souhaite poursuivre le travail autour de l'apprentissage du goût et de la découverte de nouveaux produits.

Il souhaite également développer de nouvelles préparations et donner davantage de place aux pâtisseries maison. ●



Le CCAS, un service de proximité à vos côtés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les habitant-es lorsqu'une difficulté se présente : logement, alimentation, mobilité, handicap, grand âge, isolement ou démarches administratives. Son rôle est d'apporter une réponse directe lorsque cela est possible, mais aussi d'orienter vers le bon interlocuteur : France Services, CLIC, Maison du Département ou associations spécialisées.

À Ploumagoar, l'objectif est simple : ne pas laisser une personne sans réponse. Les agent-es d'accueil sont également formé-es afin de mieux identifier les besoins et orienter rapidement vers le service compétent.

Le CCAS ne s'adresse pas uniquement aux personnes en grande difficulté.

Une situation ponctuelle, un besoin d'accompagnement ou une période d'isolement peuvent aussi conduire à pousser sa porte.

Accompagner et prévenir

Le CCAS agit également auprès des personnes âgées ou vulnérables. Le registre communal permet notamment de maintenir un contact avec les personnes inscrites lors de périodes particulières, comme les fortes chaleurs.

La prévention fait aussi partie de ses missions. Une action avec Kiné Ouest doit prochainement permettre à une vingtaine de personnes de participer à 25 séances consacrées à la prévention des chutes et au maintien de l'autonomie.

Le repas des aînés, les colis et les liens entretenus avec le Club de l'Amitié participent également à cette volonté de lutter contre l'isolement et de favoriser les rencontres.



Depuis ce mandat, le CCAS assure par ailleurs l'attribution des subventions du champ social, avec une attention particulière portée cette année aux actions de lutte contre la précarité.

Enfin, la ville accompagne financièrement le développement de la Maison des Solidarités à Guingamp, afin d'améliorer les conditions d'accueil des bénéficiaires et le travail des bénévoles.

Une question, une difficulté, un besoin d'orientation ? N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie, qui pourra vous orienter vers le CCAS ou le partenaire adapté. ●

Composition du CCAS

Yannick Echevest, président
Marc Yahia, vice-président
Anne Le Cotton
Laurence Cocguen
Myrial Druillennec
Louan Euzen
Guillaume Batard

Jean-Luc Le Guennec
Françoise Le Men
Raymonde Le Houerff
Vanessa Le Bris
Marie-Aimée Le Boudier
Marie Thomas



Le Plan Communal de Sauvegarde

ANTICIPER POUR MIEUX PROTÉGER



La sérénité de notre cadre de vie repose sur notre capacité collective à anticiper les risques. La sécurité civile est l'affaire de tous : elle s'appuie sur la réactivité de la mairie, la vigilance individuelle et la solidarité de proximité.

Tempête, inondation, feu de végétation, vague de chaleur, accident impliquant des matières dangereuses... Même si Ploumagoar bénéficie d'un cadre de vie privilégié, la ville peut être confrontée à des situations exceptionnelles.

L'enjeu n'est pas de vivre dans l'inquiétude, mais au contraire de mieux connaître les risques pour mieux s'y préparer. Car lorsqu'une crise survient, l'organisation, l'information et les bons réflexes permettent de gagner un temps précieux.

C'est dans cet objectif que la ville poursuit le travail autour de trois outils complémentaires : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et la Réserve citoyenne de sécurité civile.

Quels risques pour Ploumagoar ?

Les risques météorologiques et climatiques

Tempêtes, fortes pluies, vagues de chaleur ou épisodes de grand froid.

Les inondations

Certains secteurs, notamment autour du Trieux et de la vallée de Cadolan, nécessitent une vigilance particulière.

Les feux de végétation

Les épisodes de sécheresse renforcent la nécessité d'anticiper ce risque avec notamment le bois d'Avaugour au Sud-Est de Ploumagoar

Le transport de matières dangereuses

La présence de la RN12 et de la voie ferrée implique la prise en compte d'un risque lié au transport de produits dangereux.

Les situations sanitaires exceptionnelles

Épidémies ou autres urgences nécessitant une organisation particulière.



Trois outils complémentaires

Le **PCS** organise la réponse de la ville lorsqu'une situation exceptionnelle survient.

Le **DICRIM** informe les habitant·es sur les risques présents à Ploumagoar et les comportements à adopter.

La **Réserve Citoyenne** permet à des bénévoles de venir en appui des élu·es et des services municipaux lorsque la situation le nécessite.

S'informer, anticiper et s'entraider : trois principes pour rendre Ploumagoar plus résiliente face aux événements exceptionnels.

Le PCS : être prêt lorsque l'urgence survient

Lorsqu'une crise éclate, les premières minutes et les premières heures sont essentielles. Le Plan Communal de Sauvegarde permet à la ville de disposer d'une organisation prévue à l'avance plutôt que d'avoir à tout improviser.

Activé sous l'autorité du maire, il organise la réponse communale : recueillir les informations, alerter les habitant·es, mobiliser les moyens disponibles, accueillir les personnes évacuées ou encore accompagner les plus vulnérables.

Le PCS vient en complément de l'action des services de secours. Pompiers, SAMU, gendarmerie et services de l'État conservent leurs propres missions. La commune, elle, organise la réponse de proximité et le soutien à la population.

Comment la ville s'organise ?

1



Évaluer la situation



Identifier rapidement l'événement, son ampleur et les secteurs concernés.

2



Organiser la réponse communale



Le poste de commandement permet aux élu·es et aux agent·es de coordonner les actions de la ville.

3



Alerter et informer



Les habitant·es doivent pouvoir recevoir rapidement les consignes adaptées à la situation.

4



Mobiliser les moyens



Bâtiments, véhicules, matériels, agent·es, élu·es, partenaires et bénévoles peuvent être sollicités selon les besoins.

5



Protéger et accueillir



La ville doit être en mesure d'accompagner les personnes sinistrées ou temporairement évacuées.

6



Accompagner le retour à la normale



L'action ne s'arrête pas lorsque le danger immédiat disparaît : information, soutien et remise en état peuvent se poursuivre.



Le DICRIM : connaître les risques et les bons réflexes

La préparation passe également par l'information de la population. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs présente les risques présents sur le territoire, les mesures de prévention et les comportements à adopter.

Il doit notamment permettre de savoir quand se mettre à l'abri, quand évacuer, comment préparer un kit d'urgence ou encore quels canaux d'information suivre.

Une fois finalisé, le DICRIM sera consultable à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville. Des actions de sensibilisation seront également mises en place pour la population.



La force du collectif : s'informer, agir, s'entraider

La meilleure organisation communale ne peut être pleinement efficace sans une population informée. En cas de crise, chacun-e peut contribuer à la sécurité collective en adoptant quelques réflexes simples : suivre les consignes officielles, limiter ses déplacements, ne pas encombrer les numéros d'urgence et veiller, lorsque cela est possible, sur les personnes plus fragiles de son entourage.

Le registre des personnes vulnérables tenu par le CCAS participe également à cette démarche. Les personnes âgées, isolées ou fragiles peuvent s'y inscrire afin que la ville puisse maintenir un contact avec elles lors d'événements particuliers, comme une période de forte chaleur ou de grand froid.

Mais certains habitant-es souhaitent aller plus loin et apporter directement leur aide.

La Réserve citoyenne : la solidarité en action

Lorsqu'une situation exceptionnelle se produit, les élans de solidarité sont souvent nombreux. La Réserve citoyenne de sécurité civile permet d'organiser cette envie d'aider avant même qu'une crise ne survienne.

Elle rassemble des Ploumagoarien-nés bénévoles susceptibles d'être mobilisés aux côtés des élu-es et des agent-es municipaux.

Les réservistes ne remplacent pas les pompiers, les forces de l'ordre ou les professionnel·les du secours. Ils viennent en appui de l'organisation communale pour accomplir des missions simples mais indispensables.

Concrètement, quelles missions ?

Prévention et sensibilisation

Hors crise, participer à l'organisation et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation

Accueillir et reconforter

Participer au fonctionnement du centre d'accueil : orienter les personnes évacuées, distribuer repas ou couvertures et apporter une présence aux familles.

Veiller sur les plus vulnérables

Contacteur ou rendre visite aux personnes âgées ou isolées inscrites sur le registre du CCAS, notamment lors d'alertes canicule ou grand froid.

Apporter un soutien logistique

Aider à distribuer de l'eau potable lors d'une coupure, transporter du matériel ou participer à la diffusion d'informations auprès des habitant-es.

Participer au retour à la normale

Après une tempête ou une inondation, les bénévoles pourront apporter leur aide dans certaines opérations de nettoyage ou de remise en état et accompagner dans les démarches administratives

Des missions très concrètes pour transformer la solidarité spontanée en une véritable force collective.

Se préparer aujourd'hui pour mieux agir demain

Le PCS, le DICRIM et Réserve citoyenne participent à une même démarche : anticiper les événements exceptionnels et renforcer notre capacité à y faire face collectivement. La sécurité ne repose pas uniquement sur les services de secours. Elle passe aussi par une commune organisée, des habitant-es informés et une solidarité capable de se mobiliser lorsque cela devient nécessaire. ●

Et si vous deveniez réserviste ?

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste de la sécurité civile pour être utile.

La Réserve citoyenne s'adresse aux habitant·es qui souhaitent consacrer un peu de leur temps aux autres (*maximum 15 jours par an*) et participer à la solidarité locale en cas de situation exceptionnelle.

L'engagement est bénévole et souple, afin de tenir compte des disponibilités de chacun·e. Aucun diplôme ni compétence technique particulière n'est demandé. Les expériences et qualités de chacun peuvent au contraire trouver leur utilité : connaissance de la commune, accueil, organisation, conduite, logistique, premiers secours ou simplement disponibilité et capacité à aider. ●

Pour rejoindre la réserve

Vous souhaitez vous engager ?

- Vous avez plus de 18 ans (*16 ans avec autorisation parentale*)
- Vous résidez à Ploumagoar
- Vous souhaitez vous rendre utile
- Aucun diplôme particulier n'est requis

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Ploumagoar
02 96 11 10 10 - mairie@ville-ploumagoar.fr
Inscription également possible en mairie ou via le site internet.

En cas de danger. quelques bons réflexes

01

Se mettre à l'abri ou évacuer

Lors d'un accident impliquant des matières dangereuses, il peut par exemple être demandé de se confiner dans le bâtiment le plus proche, de fermer portes et fenêtres et de couper la ventilation.

En cas d'inondation, ne quittez votre logement que si la consigne vous en est donnée et mettez-vous en sécurité.

limiter ses déplacements

Ne vous engagez jamais sur une route inondée, à pied comme en voiture.

Lorsqu'une situation concerne les écoles, n'allez pas chercher vos enfants : les établissements disposent de leur propre Plan Particulier de Mise en Sécurité.

Évitez les appels inutiles afin de laisser les lignes d'urgence disponibles pour les personnes qui en ont réellement besoin.

02

Suivre les informations officielles

03

En situation de crise, privilégiez les informations diffusées par les autorités :

- Site internet de la ville
- Page Facebook officielle de Ploumagoar
- Messages d'alerte de la mairie
- Radio Ici Armorique - 93.3 FM

Majorité, Ploumagoar, poursuivons ensemble

Préparer Ploumagoar aux défis de demain

Après un été marqué par des épisodes de fortes chaleurs, la rentrée nous rappelle une réalité : les changements de notre environnement ne sont plus une perspective lointaine. Ils font désormais partie de notre quotidien et nous devons collectivement nous y préparer.

À Ploumagoar, nous faisons le choix de l'anticipation. Préparer notre commune aux défis de demain, c'est adapter progressivement nos espaces publics, préserver la nature et la ressource en eau, réfléchir à la place de l'ombre et de la végétation, mais aussi veiller à ce que chacun puisse continuer à vivre sereinement dans notre commune, quelles que soient les circonstances.

Cette adaptation ne peut cependant pas reposer uniquement sur les équipements ou les décisions de la collectivité. Elle doit également s'appuyer sur notre capacité à nous mobiliser collectivement.

C'est pourquoi nous mettons en place une **réserve citoyenne**. Elle permettra aux habitants qui le souhaitent de s'engager ponctuellement aux côtés de la commune, notamment lors de situations exceptionnelles ou pour accompagner les personnes les plus fragiles. En période de fortes chaleurs, par exemple, pouvoir compter sur un réseau de citoyens attentifs et disponibles constitue une véritable force pour notre territoire.

Cette démarche traduit une conviction qui guide notre action : **préparer l'avenir, c'est investir dans nos équi-**

pements, mais c'est aussi investir dans l'humain, dans la solidarité et dans la capacité de notre commune à faire face ensemble.

La rentrée est ainsi l'occasion de regarder devant nous. Nous voulons continuer à construire une commune qui anticipe plutôt que de subir, qui protège son cadre de vie et qui associe ses habitants aux réponses à apporter aux défis de demain.

Ploumagoar évolue. À nous de préparer ensemble la commune de demain. ●

Minorité, Ploumagoar en commun

Ploumagoar sous les ventilateurs

L'été que nous venons de traverser et la sécheresse actuelle ne sont pas de simples « accidents météorologiques » ou une parenthèse exceptionnelle. Selon les spécialistes, cet été chaud et sec n'est pas le dernier, mais bien le premier d'une longue série. Après deux années caniculaires, il est urgent de sortir des réactions au coup par coup pour bâtir une véritable politique d'adaptation sur le long terme.

Face aux périodes de sécheresse et aux tensions sur la ressource en eau, le monde agricole est lui aussi en première ligne. Plutôt que de subir, nous appelons à une concertation régulière entre agriculteurs et élus locaux afin d'anticiper ensemble la gestion locale de l'eau et de soutenir notre territoire.

S'adapter à l'échelle communale, c'est aussi revoir notre quotidien dans les services et les bâtiments publics. Nos enfants ont besoin de cours d'écoles végétalisées pour jouer à l'ombre, tout comme nos élèves, enseignants et personnels municipaux méritent des locaux mieux isolés et tempérés. Pour y parvenir sans dogmatisme, nous proposons la tenue d'une réunion de travail regroupant élus, enseignants, parents d'élèves et représentants des personnels municipaux afin de co-construire les solutions de demain.

Cette exigence de terrain interroge nos choix budgétaires. Chaque euro public devrait aujourd'hui être orienté en priorité vers l'adaptation écologique et la rénovation thermique.

S'adapter n'est pas une punition, c'est l'opportunité de faire de Ploumagoar une commune plus verte et agréable à vivre ! En commission, nos élus s'investissent avec énergie pour faire avancer les cheminements doux et sécuriser les trajets à pied ou à vélo entre nos quartiers et le bourg.

Anticiper demain, c'est préparer aujourd'hui une commune solidaire et durable pour toutes les générations. ●

Retrouvez-nous sur
www.ploumagoarencommun.bzh

Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Hervé CHEVALIER, Corinne GUILCHER et Dominique LAQUERRE – Ploumagoar en commun

La Maison des PARENTS Ti ar GERENT

UN LIEU POUR GRANDIR ENSEMBLE

La Maison des Parents - Ti ar Gerent est un espace ouvert à tous, pour échanger, partager et être accompagné dans les différentes étapes de la vie familiale. L'équipement accueille les futurs parents et familles de l'Agglomération dans un cadre rassurant.

Un lieu de proximité, pour ne pas rester seul face aux questions de la parentalité, trouver des conseils, participer à des ateliers ou simplement prendre un temps pour soi.

Sur place retrouvez :

- ✓ Des moments d'échanges entre parents
- ✓ Des temps à partager avec votre enfant ou votre adolescent
- ✓ Des informations et une orientation vers les ressources adaptées à vos besoins
- ✓ Des ateliers, rencontres, conférences et soirées thématiques
- ✓ Des livres, des jeux, de la documentation, des ressources à découvrir
- ✓ Un moment de pause, un lieu où se sentir comme à la maison
- ✓ Un soutien dans les petits comme dans les grands défis de la parentalité

Retrouvez le programme
de la Maison des Parents



ACCUEIL LIBRE

Un espace pour prendre le temps d'échanger, de souffler, de partager.

Sans inscription • Gratuit • Ouvert à tous les parents

- ✓ Mercredi : 9h30 à 17h00
- ✓ Jeudi : 14h00 à 17h00
- ✓ Vendredi : 9h30 à 12h00
- ✓ 1^{er} Samedi du mois : 14h00 à 17h00

Jours et horaires susceptibles de varier selon les périodes.

ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Un temps privilégié, sur RDV, pour bénéficier d'une écoute attentive et d'un accompagnement adapté à votre situation et à vos besoins. La Maison des Parents s'appuie également sur un réseau de partenaires investis et mobilisés à vos côtés.

DES ANIMATIONS COLLECTIVES

Des temps collectifs entre parents, avec ou sans enfants, pour se rencontrer, partager ses expériences, échanger autour de la parentalité et découvrir ensemble de nouvelles ressources.

Rendez-vous sur notre site

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

MAISON DES PARENTS

3 rue Auguste Pavie, 22200 Guingamp

Tél. : 06 70 49 51 92

parentalite@guingamp-paimpol.bzh

JEUDI 5 NOVEMBRE

Concours de belote

Un concours de belote mensuel ouvert à toutes et tous, dans une ambiance conviviale, avec changement de partenaire à chaque partie et collation offerte.

Par La belote Ploumagoarienne

📍 Salle Hent-Per

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Anniversaire

Un rendez-vous anniversaire pour célébrer les 50 ans du comité, réunir les passionné·es de cyclotourisme et tenir l'assemblée générale du comité départemental.

Par le Comité Départemental de la Fédération Française de Vélo

📍 Salle de Kergré

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Salon du bien-être

Un week-end dédié au bien-être et aux savoir-faire locaux, avec praticien·nes, conférences, massages, découvertes et échanges dans une ambiance conviviale.

Par Anne-Cécile ALLAIN et Tatiana PADEY

📍 Salle des fêtes

LUNDI 11 NOVEMBRE

Commémoration

Rendez hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale lors de la Commémoration de l'Armistice. Un moment de mémoire et de respect.

📍 Monument aux morts

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Loto

Un moment convivial autour du jeu, avec de nombreux lots à gagner et une ambiance chaleureuse à partager en famille ou entre ami·es.

Par le Comité des fêtes du Bourg

📍 Salle de Kergré

VENDREDI 20, SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Théâtre

Vivez les émotions du théâtre amateur avec une pièce captivante interprétée par des talents locaux. Passion et performance garanties !

Par l'Association Catholique des Chefs de Familles

📍 Salle de Kergré

MERCREDI 25 NOVEMBRE

Heure du conte

Une Heure du conte au rythme des saisons, entre histoires, couleurs et petits bonheurs de l'année. Un moment à partager dès 3 ans, sur réservation.

📍 Médiathèque

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE

Festivités de Noël

Découvrez la magie de Noël à Ploumagoar avec nos animations de rue festives et un marché d'artisanat local. Plongez dans l'esprit des fêtes !

📍 Parking de la salle Hent-Per



SAMEDI 28 NOVEMBRE

Expo-vente

Découvrez les créations réalisées par les adhérent·es de l'association : tableaux, céramiques et autres œuvres seront exposés et proposés à la vente, avec une présentation des activités.

Par l'Atelier des BoZ'arts

📍 Locaux de l'association

VIRAGE PRODUCTIONS PRÉSENTE

JEUDI 26 NOVEMBRE

20H30

SALLE DE KERGRÉ

**ANTHONY
KAVANAGH
JET LAG**



VENDREDI 4 DÉCEMBRE

Concours de belote

Un concours de belote mensuel ouvert à toutes et tous, dans une ambiance conviviale, avec changement de partenaire à chaque partie et collation offerte.

Par La belote Ploumagoarienne

📍 Salle Hent-Per



DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

Loto

Tentez votre chance lors de ce loto convivial et venez profiter d'un moment de détente, de suspense et de bonne humeur autour de nombreux lots.

Par le Comité des fêtes du bourg

📍 Salle de Kergré



VENDREDI 15 JANVIER

Vœux du maire

Ne manquez pas les vœux du maire pour célébrer ensemble les réussites de notre ville et accueillir la nouvelle année avec espoir et enthousiasme !

📍 Salle de Kergré



SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Téléthon

Un rendez-vous convivial à partager en famille ou entre ami-es, avec animations, défis et gourmandises au programme. De quoi passer un bon moment dans une ambiance festive !

Téléthon

VENDREDI 8 JANVIER

Concours de belote

Un concours de belote mensuel ouvert à toutes et tous, dans une ambiance conviviale, avec changement de partenaire à chaque partie et collation offerte.

Par La belote Ploumagoarienne

📍 Salle Hent-Per

DIMANCHE 10 JANVIER

Vide-grenier

Chinez, dénichiez de bonnes affaires et donnez une seconde vie aux objets lors de ce vide-grenier convivial, ouvert aux curieux-ses comme aux habitués-es.

Par le Comité des fêtes du bourg

📍 Salle Omnisports

MERCREDI 27 JANVIER

Heure du conte

Un moment tout en douceur pour écouter les histoires choisies par Grégor, rire, rêver et laisser voyager son imagination. Dès 3 ans, sur réservation.

📍 Médiathèque



MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Heure du conte

Plongez dans la magie de Noël avec une Heure du conte pleine d'histoires chaleureuses.

📍 Médiathèque



*Vous souhaitez partager un évènement dans l'agenda du prochain Ploum'Info ?
Faites parvenir votre demande à communication@ville-ploumagoar.fr*

SAMEDI 30 JANVIER

Soirée crêpes

Une soirée gourmande et conviviale autour de crêpes et galettes, à partager en famille ou entre ami-es dans une ambiance chaleureuse.

Par l'Amicale Laïque

📍 Salle Kéromest

VIRAGE PRODUCTIONS PRÉSENTE

ANTHONY KAVANAGH JET LAG



**JEUDI 26
NOVEMBRE
20H30
SALLE DE
KERGRÉ**



IK SALLE
DE
KERGRÉ